



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3355

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Numérique - Attribution de subventions aux associations Espace numérique entreprises (ENE), Digital league et La Cuisine du web pour leur programme d'actions 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 18 mars 2019**Délibération n° 2019-3355**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Numérique - Attribution de subventions aux associations Espace numérique entreprises (ENE), Digital league et La Cuisine du web pour leur programme d'actions 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Plusieurs associations interviennent dans le champ du numérique pour accompagner les entreprises du territoire et favoriser leur développement. Parmi celles-ci figurent :

- l'ENE, pour le développement du numérique dans les très petites entreprises et petites et moyennes entreprises (TPE/PME),
- Digital league, pour le développement des entreprises de la filière logiciel et des services numériques,
- la Cuisine du web, pour le développement des entreprises du web.

L'association ENE a été créée en 2003 par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône (CMA), la Confédération des PME du Rhône (CPME) et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône dans le cadre de la démarche "Grand Lyon l'esprit d'entreprise".

L'ENE a pour mission d'améliorer la compétitivité des PME et TPE de l'agglomération lyonnaise par un usage pragmatique du numérique, d'aider à comprendre, intégrer et mieux utiliser les technologies numériques. Ses cibles principales sont des entreprises de moins de 250 salariés où les compétences et les connaissances dans ce domaine sont les plus faibles.

Pour répondre à sa mission, l'ENE a développé des actions réparties sur 5 niveaux d'intervention : comprendre, agir, partager, vendre, soutenir l'écosystème.

L'association Digital League a été créée en 2008 par les acteurs de la filière logicielle régionale. Cette association fait partie des 12 clusters économiques constitués en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fédère aujourd'hui 500 acteurs de la filière et compte 260 adhérents cotisants.

L'objet de l'association est de promouvoir le logiciel comme une brique essentielle de la filière numérique, de développer la performance et l'innovation de ses membres, et de faire rayonner la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses métropoles.

Pour ce faire, l'association adresse les problématiques majeures rencontrées par les entreprises du logiciel et des services numériques et leur propose un plan d'actions annuel articulé autour de 4 enjeux majeurs : fédérer, faire grandir, transformer et rayonner. L'axe "faire grandir" étant lui-même découpé en 5 sous-axes : ventes et marketing, innovation, ressources humaines et formations, financement, international.

La Cuisine du web est une association créée en 2012, pour promouvoir la filière web en favorisant le développement de projets entrepreneuriaux. Avec près de 250 adhérents, ses principales missions sont d'assurer une représentativité de la filière, faire émerger des partenariats entre les acteurs et donner une dimension internationale aux projets des startup du secteur.

L'association porte l'événement BlendWebMix depuis 2013. Il réunit, sur 2 jours, des conférences, des ateliers et des rencontres à destination des différents acteurs de l'écosystème du web (entrepreneurs,

chercheurs, laboratoires de recherche, développeurs informatiques, investisseurs, etc.). Il offre ainsi une approche transversale à l'ensemble des métiers du numérique autour des thèmes de la création, du marketing, de la recherche ou de la technique.

Ce croisement entre les différents acteurs de la filière est un positionnement original et différent par rapport aux événements existants sur la thématique. Cela lui confère une portée qui va bien au-delà du territoire métropolitain, participant ainsi à son attractivité et à son rayonnement.

II - Objectifs

La stratégie de la Métropole, présentée dans le cadre de son programme de développement économique 2016-2021, est de favoriser le développement d'écosystèmes d'excellence.

L'écosystème numérique en fait partie, à la fois sur sa dimension de filière économique, mais aussi sur l'impact que représente l'économie numérique dans le tissu local, et enfin par le levier d'innovation et de croissance que permet l'outil numérique pour les entreprises.

Il s'agit d'accompagner également les démarches d'entrepreneuriat au sein desquelles l'innovation par le numérique est une pièce maîtresse.

L'enjeu est de structurer, densifier et dynamiser cet écosystème afin d'augmenter l'impact du numérique sur le développement économique.

Ces 3 structures sollicitent le soutien de la Métropole pour mettre en œuvre leurs programmes d'actions 2019, qui s'inscrivent pleinement dans les priorités sectorielles du programme de développement économique de la Métropole.

III - Propositions de financement pour l'année 2019

1° - Association ENE

a) - *Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018 et bilan*

Par délibération n°2018-2618 du 16 mars 2018, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 282 000 € au profit de l'association ENE dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2018.

En 2018, l'ENE a accompagné 217 PME sur le programme numérique PME, 195 TPE sur le programme Atouts numériques, et 110 projets sur le programme usine numérique régionale (UNR). Par ailleurs, l'ENE a poursuivi son action de sensibilisation par une présence sur de nombreux événements, dont Go numérique et Forum de l'entrepreneuriat à Lyon, et sa présence active au sein du collectif Lyon French Tech.

Enfin, l'ENE a lancé un événement pilote à Lyon en 2018 sur le "Commerce connecté" qui a permis à 100 dirigeants de commerces de proximité de bénéficier d'un temps de formation et de découverte de nouvelles technologies présentes dans le commerce de demain. Cette initiative sera renouvelée en 2019.

b) - *Programme d'actions pour l'année 2019 et plan de financement prévisionnel*

Le programme d'actions proposé par l'association ENE en 2019, en lien avec la stratégie métropolitaine sur le numérique, se focalisera sur les actions suivantes :

- participation à des événements majeurs lyonnais : SIDO, Global industrie (sur le stand de la Métropole),
- renouvellement de l'événement sur le "Commerce connecté" en octobre sur un format similaire (objectif 100 participants, 10 visites de magasins),
- accompagnement du déploiement de "la Fibre Grand Lyon", par des actions de sensibilisation et de conseil (objectif 4 réunions d'information),
- maintien de l'animation des 2 clubs d'entreprises sur la cyber sécurité (Clusir) et le e-commerce (Ebiz),
- accompagnement de 20 nouvelles entreprises métropolitaines sur le programme UNR (expérimentation + prototypage) avec comme thématiques privilégiées : internet des objets, intelligence artificielle, cybersécurité,
- organisation de la "Journée usine numérique" à Lyon (objectif 100 participations),
- une nouvelle action liée à l'ouverture du lieu totem H7. L'ENE proposera des ateliers sur la cyber-sécurité à l'ensemble des startup hébergées dans H7, ainsi qu'une boîte à outils dédiée, afin de les sensibiliser à ces pratiques (objectif de 30 startup),
- la poursuite de son action dans le cadre de Lyon French Tech,

- le renforcement des actions en faveur de l'innovation par l'usage du numérique, et l'implication dans le projet "usine du futur" de Vénissieux soutenu par la Métropole, par la formalisation d'un accord de partenariat avec la Ruche industrielle.

Budget prévisionnel 2019

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
achats et services extérieurs	270 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	410 000
communication	16 000	Métropole de Lyon	250 000
salaires et appointements	579 000	Europe (FEDER)	505 000
prototypes	300 000	CCI + CMA	110 000
personnel mis à disposition	110 000		
Total	1 275 000	Total	1 275 000

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 250 000 € au profit l'association ENE pour son programme d'actions 2019. Le financement de la Métropole s'élevait à 282 000 euros en 2018.

2° - Association Digital League

a) - *Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018 et bilan*

Par délibération n°2018-2619 du 16 mars 2018, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 112 000 € au profit de l'association Digital league dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2018.

En 2018, Digital league a touché 1 200 salariés dans diverses actions : 18 réunions "Focus", 3 missions à l'international, 7 "Thema league", 5 événements de rencontre étudiants/entreprises.

Digital league a contribué à la labellisation de 9 startup Pass French Tech.

Digital league a organisé 2 événements majeurs à Lyon en 2018 : Digital summ'R avec 400 participants et The Web conference (co-organisée avec l'Université de Lyon) qui a rassemblé plus de 2 300 acteurs du monde scientifique et économique.

Enfin, Digital league a lancé une action pilote à Lyon en 2018 (Rock your business) sur la transformation digitale des entreprises traditionnelles, qu'elle souhaite déployer plus largement en 2019.

b) - *Programme d'actions pour l'année 2019 et plan de financement prévisionnel*

Le programme d'actions proposé par l'association en 2019, en lien avec la stratégie métropolitaine sur le numérique, se focalisera sur les actions suivantes :

- réalisation d'un panorama des éditeurs lyonnais pour mieux identifier les forces en présence sur le territoire, et réalisation d'un focus dédié au territoire dans l'observatoire annuel de la filière,
- renforcement de son action auprès du réseau IoT french tech (programme de mentorat, professionnalisation de l'accompagnement, actions transversales avec le plan d'actions de Digital league),
- présence sur le salon Global industrie (objectif de 6 entreprises présentes),
- initier des relations avec le cluster I-Care sur l'e-santé (événements en commun, etc.),
- déploiement du pilote réalisé fin 2018 pour accompagner les secteurs industriels "traditionnels" vers de nouvelles pratiques et nouveaux marchés, et les mettre en relation avec les entreprises offreur de solutions de la filière,
- renforcer la présence lyonnaise sur le salon Web summit à très fort impact et notoriété. En particulier, renforcer les actions de visibilité et la prise de rendez-vous qualifiés en amont de l'évènement,
- lancement d'une formation dédiée pour les testeurs de logiciels (métier en tension) avec l'école "IT Akademy". Objectif d'ouverture en septembre 2019, et prospection à mener avec la Métropole (direction de l'insertion), et possibilité de proposer des séances d'information aux conseillers insertion,

- favoriser l'intégration des stagiaires de classe de 3^{ème} dans les entreprises de la filière numérique : création d'un kit d'accueil et promotion auprès des entreprises adhérentes,
- proposer une demi-journée de découverte des métiers du numérique grâce à des ateliers éducatifs construits avec des partenaires du territoire. Objectif de 150 collégiens et collégiennes à parité.

Budget prévisionnel 2019

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
dépenses de fonctionnement	178 858	Région Auvergne-Rhône-Alpes	606 396
charges de personnel	861 000	Métropole de Lyon	80 000
communication	72 000	Métropole de Clermont Ferrand	80 000
dépenses externes	550 125	Saint Etienne Métropole	85 000
programme international	143 593	Roanne - Valence	55 000
		Conseil général de la Loire	80 000
		Grenoble Alpes Métropole	10 000
		Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)	50 000
		sponsors privés (grandes entreprises)	140 000
		cotisations	227 000
		prestations facturées	340 390
		refacturation du plan de développement international régional	51 790
Total	1 805 576	Total	1 805 576

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 80 000 € au profit l'association Digital League pour son programme d'actions 2019. Le financement de la Métropole s'élevait à 112 000 euros en 2018.

3° - Association La Cuisine du web - Événement BlendWebMix

a) - *Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018 et bilan*

Par délibération n° 2018-2719 du 27 avril 2018, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 79 000 € au profit de La Cuisine du web pour la tenue, à Lyon, de la 6^{ème} édition de l'événement BlendWebMix.

L'édition 2018 a confirmé son statut de 1^{ère} conférence web francophone organisée en France, véritable événement incontournable pour l'ensemble des professionnels de l'écosystème du web et qui offre la possibilité de réunir dans un même lieu les différents acteurs du secteur.

L'édition 2018 de BlendWebMix a réuni 1 740 participants (contre 1 790 participants en 2017). Plus de 70 conférences et tables rondes ont été organisées autour de 100 intervenants sur des sujets transversaux liés aux technologies internet : communication digitale, entrepreneuriat, marketing, recherche et développement, etc. À noter que 40 % des intervenants sont des femmes, ce qui est un fait remarquable au regard des autres conférences numériques de ce genre.

L'événement est aussi un lieu de rencontre entre des projets innovants et des investisseurs puisque 90 rendez-vous entre des start-up et des investisseurs ont eu lieu. La coloration sociétale et prospective de cette édition 2018 a satisfait les participants qui ont intégré cette dimension dans les points positifs du bilan.

L'événement a bénéficié d'une bonne couverture médiatique avec plus de 30 articles générés.

b) - Programme d'actions pour l'année 2019 et plan de financement prévisionnel

La 7^{ème} édition de BlendWebMix se tiendra les 13 et 14 novembre 2019 à Lyon, à la Cité internationale-centre de congrès. Les organisateurs souhaitent maintenir à minima le niveau atteint en 2018, tout en poursuivant leurs nouvelles orientations :

- renforcer la partie en amont de l'événement par des rencontres de la communauté pour sonder au mieux les besoins et améliorer le contenu,
- créer une soirée d'ouverture organisée potentiellement dans le nouveau lieu totem H7,
- poursuivre le développement de conférences analysant les impacts du web et du numérique sur la société avec des invités en mesure de fournir des pistes de réflexions prospectives aux participants,
- améliorer les contenus des conférences "techniques" pour attirer des participants qui se reconnaissent d'avantage dans cet univers,
- développer l'accessibilité (contenus pour les malvoyants et les malentendants).

À l'image des 6 premières éditions, durant 2 jours, les acteurs de la filière pourront développer leur réseau et les opportunités d'affaires, assister à des conférences sur les enjeux liés au web et participer à des ateliers pratiques pour développer leurs connaissances techniques et opérationnelles.

En écho à la future re-labellisation de Lyon en tant que "capitale French Tech", l'événement BlendWebMix permet de démontrer la capacité du territoire à fédérer la communauté web autour d'une rencontre annuelle. Il permet également de rendre lisible l'action de la Métropole sur la filière et de promouvoir la richesse de ce secteur.

Budget prévisionnel 2019

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
location et aménagement d'espace (centre de congrès) et prestations techniques	115 000	vente de produits (entrées payantes)	150 000
restauration et opérationnel	60 000	sponsors, stands partenaires	190 000
conférenciers	42 000	Métropole de Lyon	74 000
communication	52 000		
ressources humaines	145 000		
Total	414 000	Total	414 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 74 000 € au profit de l'association La Cuisine du web, dans le cadre de l'organisation de la 7^{ème} édition de BlendWebMix en 2019. Ce montant est en baisse de - 6 % par rapport à 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) l'attribution des subventions de fonctionnement d'un montant total de 404 000 € au profit des bénéficiaires suivants pour leur programme d'actions 2019 :

- 250 000 € au profit de l'association l'ENE,
- 80 000 € au profit de l'association Digital league,
- 74 000 € au profit de l'association La Cuisine du web,

b) les conventions à passer entre la Métropole et les associations ENE, Digital league et La Cuisine du web, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 404 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opérations n° 0P01O0851 pour un montant de 250 000 € et n°0P02O2626 pour un montant de 154 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.